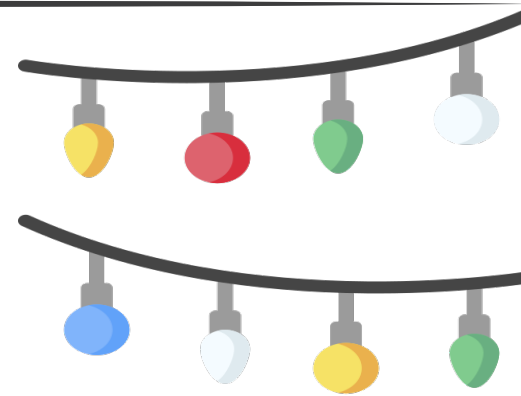


Le COLLECTIF

— former et informer —



Fermeture des équipes de rugby à l'Université de Sherbrooke

Page 11



Souligner l'implication avec le Défi de l'engagement étudiant
Page 4

Ciseaux : une pièce documentaire unique
Page 7

Le projet de loi C-21, une loi trop restrictive ?
Page 9



L'ÉQUIPE

DIRECTION

Myriam Baulne
Direction générale

RÉDACTION

Sarah Gendreau Simoneau
Co-rédactrice en chef

Victor Dionne
Co-rédacteur en chef

Gabrielle Goyet
Cheffe de pupitre campus

Amandine de Chanteloup
Cheffe de pupitre culture

Carolanne Boileau
Cheffe de pupitre société

Bianca Lahaye
Cheffe de pupitre sport et bien-être

Nicolas Dionne
Correspondant Vert & Or

Myriam Baulne
Révision linguistique

UNE

Marilou Pilote
Photographie

TECHNIQUE

Béatrice Palin
Infographie

Rosianne Blanchard
Responsable Web et réseaux sociaux

Poste inactif
Distribution à Sherbrooke

Poste inactif
Distribution à Longueuil

COLLABORATEURS et COLLABORATRICES

Alexandre Leclerc
Daphné Auger
Léa Béliveau
Meg-Anne Lachance
Olivier Landry
William Thériault

Nous reconnaissons que les locaux du *Collectif* sont situés sur le territoire ancestral non cédé de la Nation W8banaki, le Ndakina. K'wlipai8ba W8banakiak wdakiw8k (phonétique : kolépaionba wonbanakiak odakéwonk)



DE RETOUR POUR LA SESSION HIVER 2023

NOUS SOMMES À LA
RECHERCHE DE
COLLABORATRICES ET
COLLABORATEURS !

Pour parler à la communauté étudiante et faire connaître vos projets étudiants.

Que vous soyez au bac ou à la maîtrise, en comm ou en kin, *Le Collectif* vous veut!

Écrivez à Redaction.lecollectif@USherbrooke.ca

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux!



FACEBOOK



INSTAGRAM



Aider les personnes étudiantes... sans donner un chèque

Éditorial

De la rédaction EN CHEF



Crédit: Toa Heftba

Depuis début décembre, le gouvernement du Québec a commencé à distribuer des chèques à 6,5 millions de contribuables afin de lutter contre l'inflation. Les personnes qui ont un revenu net annuel de 50 000 \$ ou moins recevront un montant de 600 \$, tandis que celles gagnant entre 50 000 \$ et 100 000 \$ vont obtenir un montant minimal de 400 \$. « La mesure est simple, efficace et permettra aux Québécois de faire face à la hausse du coût de la vie, notamment », a affirmé le ministre des Finances, Eric Girard. Puisque la majorité des membres de la communauté étudiante travaillent à temps partiel dans des emplois dits « étudiants », ils et elles devraient obtenir ce « cadeau » prochainement.



**VICTOR
DIONNE**

Redaction.Lecollectif@USherbrooke.ca

Évidemment, un chèque de 600 \$, ça fait plaisir à tout le monde. Cependant, d'après les trois partis d'opposition, le gouvernement a complètement « raté sa cible ». Les députés péquistes des Îles-de-la-Madeleine et de Matane-Matapédia, Joël Arseneau et Pascal Bérubé, ont même déclaré en point de presse qu'il s'agissait d'un « gaspillage de fonds publics » et d'une « opération électorale ».

La communauté étudiante est l'une des plus touchées par la précarité financière. Bien qu'un chèque permette ponctuellement un léger répit au portefeuille, d'autres moyens pourraient être plus efficaces pour réduire la pression du coût de la vie sur les personnes étudiantes à long terme. En voici quelques-uns.

L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

En novembre, lorsqu'il a dévoilé son *Énoncé économique de l'automne de 2022*, le gouvernement fédéral a pris la décision de supprimer définitivement les intérêts sur les prêts étudiants. Il s'agit d'une forme de renouvellement de la mesure offerte aux personnes étudiantes durant la pandémie, qui prenait fin le 31 mars 2023. D'après Ottawa, l'individu emprunteur pourrait économiser en moyenne 410 \$ par année avec cette mesure.

Toutefois, les étudiantes québécoises et les étudiants québécois ne sont pas touchés par cette nouvelle réglementation. Le gouvernement provincial administre lui-même son régime d'aide financière aux études. La compétence de l'éducation relève de Québec. Ainsi, il pourrait s'aligner avec le fédéral et offrir à sa population étudiante un allègement économique semblable.

L'annulation des intérêts sur les dettes étudiantes coûterait 2,7 milliards de dollars approximativement

sur cinq ans au fédéral, pour ensuite revenir à 556,3 millions de dollars annuellement. Bien entendu, la facture serait moins élevée à Québec. D'autant plus que le gouvernement Trudeau propose de verser une compensation financière si la Belle province décide d'y aller dans le même sens. La communauté étudiante québécoise en aurait déjà moins sur les épaules.

LE LOYER

La crise du logement et les hausses de loyer abusives n'épargnent certainement pas les personnes étudiantes. Menant un mode de vie plus propice à l'instabilité, elles sont aux premières loges de ces problèmes. À plus forte raison, la situation à Sherbrooke n'est guère mieux qu'ailleurs. Selon les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux d'occupation dans la plus grande ville de l'Estrie est tombé à 0,9 % en 2021. De plus, l'enquête PHARE 2021 réalisée par l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE) révélait une augmentation du loyer personnel moyen d'une personne étudiante de 17,2 % entre 2017 et 2021 dans la province. À Sherbrooke, ce pourcentage s'élève à 19,9 %.

Le 2 décembre, Québec solidaire (QS) proposait au gouvernement Legault de plafonner les hausses de loyers. « Il faut plafonner les hausses des loyers. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'appête à le faire, et l'Ontario l'a déjà fait, on peut le faire ici au Québec. Ça peut se faire facilement en rendant l'indice de fixation des loyers, qui est calculé chaque année par le TAL (tribunal administratif du logement) », soulignait le responsable de QS en matière de Logement, Andrés Fontecilla, en point de presse. Cette mesure permettrait d'encadrer la flambée des prix des loyers et arrêterait les spéculateurs.

Si Québec décrétait une réglementation de ce type, les personnes étudiantes seraient moins étouffées par le coût de leur loyer. Le PHARE 2021 rappelle que 48 % des locataires qui sont aux études à Sherbrooke octroient plus de 30 % de leur revenu annuel au paiement de leur loyer, les plaçant directement en situation de précarité financière.

LE SALAIRE MINIMUM

« Honnêtement, il est difficile d'arriver avec 18 \$ l'heure », lançait le premier ministre François Legault à l'Assemblée nationale, plus tôt en décembre. Même s'il reconnaît qu'il peut être difficile d'arriver même avec un salaire au-dessus du salaire minimum, il ne compte pas augmenter ce dernier.

En mai 2022, l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) établissait que pour « vivre dignement et hors pauvreté » à Sherbrooke, il fallait gagner 26 000 \$ par année. Avec un salaire minimum à 14,25 \$ l'heure, et lorsque l'on travaille à temps partiel, il est impossible d'atteindre ce montant. *Radio-Canada* rapportait que l'institut considère que le salaire minimum devrait au moins être à 18 \$ l'heure. Un grand nombre de personnes étudiantes travaillent dans un emploi où la rémunération est moindre.

Alors, encore une fois, pourquoi ne pas les aider à passer à travers la hausse du coût de la vie ? Un chèque de 600 \$, c'est bien, mais au bout de quelques épiceries, il va disparaître. Éliminer les intérêts sur les prêts étudiants, s'assurer d'éviter des hausses excessives de loyers et permettre aux personnes étudiantes d'obtenir un salaire décent... Ces mesures, elles ne disparaîtraient pas.

Souligner l'implication avec le Défi de l'engagement étudiant

Agora

Campus

La période de mise en candidature pour le Défi de l'engagement étudiant 2023 est officiellement lancée, et ce jusqu'au 18 janvier prochain. L'objectif ? Reconnaître et valoriser l'implication étudiante sous toutes ses formes. Portrait de cette tradition de l'Université de Sherbrooke (UdeS) qui perdure depuis près de 40 ans.

Le Défi de l'engagement étudiant est un concours annuel où l'implication étudiante est récompensée par une remise de bourses et de mentions honorifiques. Cette reconnaissance institutionnalisée par l'UdeS s'adresse aussi bien aux projets qu'aux individus. La remise des honneurs se déroule normalement en mars, où une dizaine de personnes lauréates sont couronnées pour leurs efforts.

Cette année, les récompenses sont regroupées en six grandes catégories, soit la polyvalence, la constance, l'audace, la solidarité, le développement durable, et l'égalité, la diversité et l'inclusion (EDI). Pour les individus, la nomination doit obligatoirement être faite par les pairs, tandis que les projets et les regroupements étudiants peuvent s'autosélectionner. Le répertoire est très vaste : cela peut inclure des initiatives telles que l'organisation d'événements, la création de balados, la fondation de nouveaux groupes, ou tout simplement l'existence d'un regroupement qui perdure au fil des ans. L'apport des Services à la vie étudiante

L'équipe des Services à la vie étudiante (SVE) est très impliquée dans le projet, croyant fermement en son importance. Parmi les personnes engagées, Émilie Toussaint assure la visibilité du Défi de l'engagement étudiant en tant que conseillère en communications. Il s'agit d'un élément clé pour faire connaître l'événement, s'assurer d'obtenir des mises en candidature et générer de l'engouement. Pierre McCann est également investi dans l'élaboration du concours à titre de coordonnateur à l'engagement étudiant.

Pour elle et lui, le Défi de l'engagement étudiant est un événement clé pour la reconnaissance de l'implication : « c'est un moment pour les personnes et les projets étudiants, pour les mettre en valeur », avance Mme Toussaint. L'ampleur de l'événement justifie l'emballement, sachant que le Défi est un concours institutionnel de l'université, qui recoupe tous les niveaux et toutes les facultés. « Au-delà de l'argent, du certificat, c'est vraiment une belle tape dans le dos qui motive les gens à continuer de s'impliquer au cours de leur parcours académique », ajoute Pierre McCann.

Une fois la période de mise en candidature terminée, un comité de sélection est mandaté d'analyser les dossiers. Parmi ses rangs, on retrouve notamment Nicole Dufresne, secrétaire de faculté à la retraite, Jean Goulet, l'ex-vice-recteur aux ressources humaines, en plus de quelques membres du Service à la vie étudiante. M. McCann mentionne toutefois que la tâche n'est pas chose simple : « on doit faire des choix déchirants, les projets et les individus sont tous très impliqués et leur engagement mérite d'être souligné ».

« Tout au long de l'année, les services à la vie étudiante sont bien placés pour faire une veille pour identifier d'éventuelles candidatures pour le Défi de l'engagement étudiant », souligne-t-il. En effet, les SVE sont appelés par leurs fonctions à côtoyer les associations étudiantes que sont la FEUS et le REMDUS, mais aussi les associations étudiantes facultaires. Ce dernier relate notamment avoir découvert plusieurs projets exceptionnels dans le cadre de ses fonctions.

Parallèlement, le Défi permet aussi de faire connaître les ressources qui sont disponibles pour les projets étudiants, notamment le Fonds d'appui à l'engagement étudiant (FAEÉ) qui se spécialise dans l'appui financier. Ce fonds permet de financer de superbes projets, renforçant les liens entre les SVE et la communauté étudiante. En siégeant au comité du FAEÉ, M. McCann a d'ailleurs découvert des

personnes très impressionnantes : « Les gens ne sont pas nécessairement conscients d'à quel point ils sont engagés et du nombre d'heures qu'ils dévouent à leur projet », ajoute-t-il.

DES PRIX QUI RÉSONNENT

L'an dernier, Myriam Arès s'est vu décerner le prix solidarité lors du Défi de l'engagement 2021. L'étudiante de médecine a reçu cette reconnaissance en raison, entre autres, de son implication auprès des Grands frères et Grandes sœurs de l'Estrie et de sa contribution à la plateforme éducative [M] édSex. Elle a également contribué à plusieurs projets au cœur de sa faculté depuis son arrivée à l'UdeS.

Lorsque questionnée sur la signification de cette reconnaissance à ses yeux, Myriam Arès témoigne : « Je me suis sentie très appréciée et privilégiée de recevoir cette reconnaissance l'an dernier. C'était d'autant plus significatif pour moi, puisque le prix était le résultat d'une nomination par mes collègues, ce qui m'a fait vraiment chaud au cœur ». Celle-ci a également tiré des apprentissages de ce prix : « J'ai utilisé cette opportunité pour être fière de mes engagements, mais surtout pour prendre conscience de la chance que j'ai d'avoir d'excellents modèles de rôle dans ma vie qui me motivent à m'impliquer dans ma communauté, en plus d'avoir le privilège de pouvoir le faire. Je retire beaucoup de ces implications ! », souligne-t-elle.

Comme formulé par le coordonnateur à l'engagement étudiant, le Défi de l'engagement est un réel coup de pouce pour les personnes impliquées. Mme Arès est d'accord avec cette affirmation : « Le prix solidarité m'a en effet motivée à continuer de m'impliquer, puisqu'il confirme que mes implications peuvent avoir un impact sur ma communauté. Aussi, c'était vraiment une belle occasion de partager avec d'autres personnes étudiantes qui sont aussi impliquées et d'être inspirée par ce qu'elles font ! »

DES PERSPECTIVES INTÉRESSANTES

Une chose est certaine, c'est que le Défi de l'engagement étudiant est là pour demeurer. Comme en témoigne Pierre McCann : « Pour avoir vécu seulement une fois l'événement, j'ai tout de suite ressenti un grand enthousiasme, tant par le nombre de candidatures, que par les commentaires reçus de la part des étudiants ». Sa collègue Émilie Toussaint appuie aussi ses dires : « L'événement ne peut que grossir et prendre de l'envergure dans les prochaines années, à mon avis ».

Pour célébrer l'engagement étudiant, le Défi de cette année culminera avec une cérémonie, prévue le 22 mars prochain à partir de 16 h. L'ensemble des candidatures soumises y sera présenté et les personnes lauréates seront désignées. Jocelyne Faucher, la vice-rectrice à la vie étudiante, et le directeur général des SVE, Luc Sauvé, seront présents. Une consommation ainsi que des petites bouchées seront offertes aux personnes présentes.

« N'hésitez surtout pas à nommer quelqu'un de votre entourage qui rayonne par ses implications ou qui contribue à son milieu d'une quelconque façon », relance Pierre McCann. Il n'est pas trop tard : [vous avez jusqu'au 18 janvier pour vous lancer !](#)



GABRIELLE GOYET

Campus.Lecollectif@
USherbrooke.ca

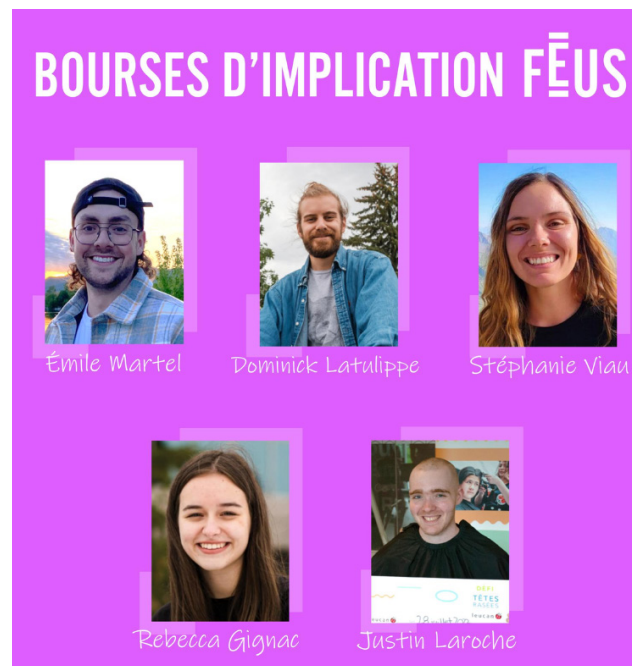


Raphaëlle Ferreira et Nour El Akkad, étudiantes en médecine, Myriam Arès, récipiendaire, et Jocelyne Faucher, vice-rectrice à la vie étudiante

Une soirée d'implication haute en divertissements

C'est le 30 novembre dernier qu'a eu lieu la traditionnelle soirée d'implication de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS). Ces soirées, à la récurrence d'une par session, permettent à la FEUS de souligner l'engagement étudiant en remettant des bourses à des personnes étudiantes impliquées dans leur quotidien. La soirée de l'automne 2022 a permis à cette tradition de perdurer une année de plus, comme elle le fait depuis déjà plus de douze ans.

Par Léa Béliveau



Lors de cette édition, la FEUS a offert une ambiance plutôt festive. Avec l'arrivée des temps froids, l'association a décidé de choisir une thématique plutôt chaleureuse, soit « vacances à Compton, maman, j'ai raté l'avion pour Cancun » ! Cette atmosphère d'été a permis à la communauté étudiante de célébrer les personnes lauréates dans un environnement décontracté. L'événement a eu lieu au traditionnel Refuge des brasseurs, et les trente premières personnes arrivées se sont vu mériter un coupon bière ou « snacks ».

UNE SOIRÉE THÉMATIQUE

Chaque année, les soirées d'implication de la FEUS ne cessent de réjouir la communauté étudiante. Jérémie Lepage, Vice-président à l'engagement étudiant (VPEE), a été le chef d'orchestre lors de cette édition. Sous le thème des tropiques, M. Lepage, en tant qu'animateur, a su transporter la foule dans un voyage vers une destination exotique, qui pour s'y rendre, exigeait d'accomplir des défis et énigmes.

Question de faire bouger les choses, les personnes présentes ont pu se mélanger et former des équipes pour les divers jeux. Comme première activité en lien avec les voyages, Jérémie a nommé les personnes gagnantes des bourses d'implication sous forme de passeport afin de

débuter les énigmes. Vers la fin, la foule présente a pu participer à un Kahoot déchaîné et compétitif.

DES PERSONNES ÉTUDIANTES QUI SE DÉMARQUENT

Les soirées d'implications étant avant tout pour souligner l'engagement étudiant, il est important de mettre l'accent sur les différentes personnes lauréates de la soirée. Quatre des cinq personnes honorées ont reçu une bourse d'implication en raison de leur engagement auprès de la communauté étudiante, soit Émile Martel, Rebecca Gignac, Stéphanie Viau et Justin Laroche. Enfin, Dominick Latulippe a obtenu la bourse d'action environnementale liée à ses diverses implications vertes à l'Université de Sherbrooke.

Même si l'implication étudiante est un don de soi, en fin de session, il est toujours agréable de souligner les bons coups. Les soirées d'implication servent à décrocher de la routine, mais aussi à souligner la réussite des personnes impliquées auprès de la vie étudiante, qui même avec leurs horaires chargés, trouvent le temps et l'envie de s'y impliquer. Félicitations aux personnes lauréates !

Déjà 35 ans pour le REMDUS !

C'est dans l'allégresse et le sourire aux lèvres que s'est tenu, dans la soirée du 8 décembre dernier, le 35^e anniversaire du REMDUS. À la Petite Salle du centre culturel, le Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) a su faire de son vins et fromages un moment convivial, intime et quelque peu nostalgique.

Par Olivier Landry

UN HISTORIQUE BRODÉ D'HUMOUR

Coupe de vin à la main, les personnes des cycles supérieurs et certains membres importants de la direction universitaire, dont la vice-rectrice à la vie étudiante Jocelyne Faucher, ont écouté le discours d'ouverture du Directeur général du REMDUS, Alexandre Guimond. Teinté d'humour et de nostalgie, ce discours a su présenter les dates marquantes de ces 35 dernières années, entrelaçant l'histoire de la vie étudiante et celle de l'Université de Sherbrooke.

C'est sans nul doute que 1987 restera la date la plus importante, année marquant la fondation du REMDUS. Cependant, 1990 a également marqué les esprits, comme moment soulignant la reconnaissance officielle du regroupement par les instances universitaires. Il serait aussi impossible de passer à côté de 2016, alors que le REMDUS s'est affilié avec l'Union Étudiante du Québec (UEQ), dont il est membre fondateur. Marquant la fin de son historique, Alexandre Guimond a rappelé les valeurs centrales du REMDUS ainsi que les combats étudiants que le regroupement mène encore aujourd'hui.

PLACE D'HONNEUR !

Étant humble pour sa soirée de fête, le REMDUS a su donner la place d'honneur à quatre personnes étudiantes. Effectivement, ces quatre individus se sont vus honorés de bourses pour s'être démarqués d'après les valeurs centrales au REMDUS.

La première bourse a été décernée à Sabrina Anisda Elle Mansali pour son implication dans la société civile exemplaire, elle qui cumule plus de 400 heures de bénévolat ! C'est Marc-Antoine Charrette qui s'est vu décerner la deuxième bourse, celle de l'implication auprès des associations représentantes du REMDUS. Il a su promouvoir les valeurs centrales du REMDUS à travers son implication dans son association de programme. Pour ce qui est la troisième bourse, Alice Goupilleau de l'Association de la maîtrise en environnement (AMEUS) a su se démarquer avec son implication en matière d'environnement. Puis, finalement, la quatrième bourse, celle pour l'implication en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, a été attribuée à Mahyar Malekidelarestaqui. Il a su faire rayonner le REMDUS à l'internationale grâce à sa grande implication dans les relations entre l'UdeS et l'Iran !

UNE PIERRE DEUX COUPS

On peut donc dire que la soirée du 35^e anniversaire du REMDUS a été un franc succès. Entre les discours, bourses et prix de compétition Kahoot, il est possible d'affirmer que cette activité étudiante a pu réussir une double démonstration. Dans un premier temps, le regroupement a rappelé la place de vecteur d'amélioration que les personnes étudiantes et les associations étudiantes ont dans notre société. Dans un deuxième temps, le REMDUS a démontré que ce n'est pas tous les événements étudiants qui sont marqués par les débordements et l'abus. Bon 35^e !



Crédit: Émile Phaneuf

Contre l'ennui dans vos soirées hivernales

Agora

Culture



Source: Netflix

**AMANDINE
DECHANTELOUP**

Culture.Lecollectif@
USherbrooke.ca

L'hiver arrive à grands pas : les journées raccourcissent et se refroidissent. Vous ne savez pas comment les occuper ? Cela tombe bien, car Le Collectif a quelques suggestions à saveurs culturelles pour vous.

Si vous cherchez comment vous occuper, vous, votre famille et vos amis, cet article pourrait éventuellement vous intéresser. En effet, quoi de mieux qu'une bouffée de culture pour occuper les longues soirées d'hiver ?

POUR LES AMATEURS DE CLASSIQUES CINÉMATOGRAPHIQUES

Étant donné que le temps des Fêtes influence grandement le contenu télévisuel québécois, pourquoi pas ne pas céder à la tentation de visionner quelques films de Noël ? C'est une occasion parfaite pour s'emmitoufler dans une couverture avec un bon chocolat chaud et visionner ses films préférés.

Comme chaque année, ces fameux classiques font leurs grands retours sur les écrans : *Le Grincheux*, *Boréal Express*, *Casse-Noisette*, *la Guerre des Tuques*, *Maman, j'ai raté l'avion*, *Le lutin*, *l'étrange Noël de M. Jack*, *le drôle de Noël de Scrooge*, etc.

Ces films sont un véritable incontournable pour quiconque cherche à se plonger davantage dans l'esprit de Noël, et ce, particulièrement lorsque la neige peine à montrer le bout de son nez !

Pour ceux qui recherchent un autre style de films, quelques nouveautés signées Netflix ont fait leur apparition dernièrement. Parmi elles, la série *Mercredi* de Tim Burton. S'étant donné comme défi de moderniser *la famille Addams*, elle réussit avec brio à détrôner la saison 4 de *Stranger Things* qui détenait jusqu'alors le record d'heures visionnées en une semaine.

DE GRANDES ATTENTES POUR LE CINÉMA

Touchée de plein fouet par la pandémie, l'industrie du cinéma bat quelque peu de l'aile. Pour les amateurs du grand écran, l'occasion rêvée se présente pour tenter

de l'encourager : plusieurs films bientôt à l'affiche sont attendus avec impatience par le public québécois.

En première place de ces derniers : *Avatar : la voie de l'eau*. Faisant languir le public depuis plus de dix ans, les attentes pour ce film sont particulièrement élevées. Depuis l'avant-première à Londres, les premiers avis semblent positifs, mais il reste à voir si le grand public sera d'avis que l'attente en valait la peine. Toujours est-il que l'attrait et la popularité d'Avatar vont très certainement soulager l'industrie du cinéma en lui accordant un second souffle, et ce, dès le 16 décembre 2022 !

Un autre film qui retient l'attention du public : *Simone, le voyage du siècle*. Racontant le destin hors pair de Simone Veil, une femme hors du commun, le film est déjà paru en Europe, et a su s'attirer de très bons commentaires jusqu'à maintenant. Il sera accessible dans les cinémas québécois dès le 23 décembre.

D'autres films déjà disponibles sur grands écrans font également parler d'eux : *23 décembre* (un film québécois !) ainsi que *Chien blanc*. C'est donc l'occasion d'aller vous forger un avis sur ces nouveautés !

SPECTACLES RICHES ET VARIÉS

Cette année, le Centre culturel de Sherbrooke offre au public une diversité importante de spectacles, ce qui devrait ravir toutes et tous. Avec des spectacles musicaux, tels que *Le concert du Nouvel An*, en passant par des shows d'humour (Billy Tellier et P-A Méthot), jusqu'aux spectacles jeunesse (Choux-Bizz), ce n'est pas la variété qui manque !

Une virée au Centre culturel est une occasion idéale pour prendre du temps en famille et découvrir les goûts de vos proches et, pourquoi pas, découvrir également les vôtres !

ENCOURAGER LOCAL

Si vous désirez encourager davantage la localité, rien de mieux que de se tourner vers votre quartier : librairies, musées, cafés, commerces, marchés de Noël, etc.

Pour les amateurs de lecture, les librairies sont un véritable paradis. Pour occuper les longues soirées, quoi de plus plaisant que d'être en bonne compagnie d'un captivant livre ? Si la lecture n'est pas dans vos habitudes, cela pourrait être une très bonne occasion de découvrir de nouveaux styles : bandes dessinées, polars, romans psychologiques, les libraires de votre quartier sauront très certainement vous conseiller pour que vous y trouviez votre bonheur !

Après être allé faire une promenade dans l'air frais du mois de décembre, vous pourriez tout aussi bien décider de vous perdre dans le petit café du coin, ou dans une boutique artisanale (ce serait la parfaite occasion pour terminer vos cadeaux de Noël de façon originale et plus éthique !)

Pour ceux qui souhaitent enrichir leur culture générale (ou pour ceux qui ne veulent pas trop se les geler à l'extérieur), les musées sont également une très bonne alternative. À Sherbrooke par exemple, la ville offre aux citoyens et aux citoyennes le choix d'aller explorer l'histoire de leur ville par le biais du Musée d'histoire de Sherbrooke, ou encore, d'aller contempler des œuvres artistiques au Musée des beaux-arts de Sherbrooke. La ville possède également un troisième musée qui séduira les amateurs de sciences : le musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke.

En soi, il n'y a maintenant plus d'excuses à l'ennui, puisque les prochaines semaines s'annoncent riches en culture et en découvertes !

Ciseaux : une pièce documentaire unique

Section CULTURE

OPINION

Alors que certaines personnes ne jurent que par cette pratique, d'autres la considèrent comme une légende. Le « scissoring », est-ce que ça existe vraiment ?

Par Daphné Auger

Telle est la prémisse de la nouvelle pièce documentaire de la compagnie de création Pleurer Dans' Douche, « Ciseaux ». L'objectif? Se réappropriation les clichés lesbophobes afin de renverser les dynamiques de pouvoir, le tout sur fond d'histoire montréalaise queer.

La pièce s'ouvre donc sur le duo fondateur de Pleurer Dans' Douche, Geneviève Labelle et Mélodie Noël Rousseau, chacune vêtue d'un « onepiece » noir à paillettes, ciseaux géants à la main. Perchées sur des escaliers, elles ont présenté, dans une alternance percutante, leurs intentions pour la pièce, claquant leurs ciseaux entre chaque phrase. Le tableau se termine dans un entrelacement des accessoires, se réappropriant le cliché du « scissoring ».

S'enchaînent de nombreux tableaux éclatés : lecture de poèmes, mises en scène de bars ou de descentes policières, témoignages de moments intimes entre femmes, extraits audios de femmes lesbiennes connues. En première partie, on aborde davantage l'histoire des lesbiennes de Montréal, de Jeanine Maes, internée dans un hôpital psychiatrique à la suite d'une entrevue avec Bernard Derome à la télévision nationale, aux nombreux lieux de rencontres qui ont existé à Montréal pour rassembler la communauté lesbienne.

Plus loin, un éloge au baiser lesbien, où des extraits vidéos de films et de téléseries jouent en boucle, alors que les deux comédiennes s'avancent en avant-scène pour s'embrasser devant la foule. Puis vient un poème-témoignage sur les premières amours entre deux femmes, sur la beauté et la complicité de l'intimité lesbienne.

L'enchaînement effréné des tableaux laisse peu de temps pour absorber l'information et vivre les émotions multiples que soulèvent les comédiennes. Il n'y a que peu d'espace pour se déposer et assimiler. L'ajout des paroles des textes récités à l'écran, ou encore la création d'un recueil qui accompagne la pièce aurait procuré à l'audience un sentiment de plénitude et d'achèvement. Dans son format actuel, bien que brillante, la pièce est si chargée qu'elle en est difficile à saisir dans son entièreté. La seconde moitié de la pièce est davantage axée sur des pistes de réflexion, notamment sur l'éducation comme moteur de changement, comme la clé d'une plus large acceptation. On se permet d'imaginer des lieux de rencontre adaptés à toutes, de cafés à bars, dédiés aux lesbiennes ! On sent que l'espoir vient adoucir les effets des difficiles épreuves évoquées en premier lieu.

Comme fil conducteur de la pièce, toutes sortes de clichés sur la communauté lesbienne sont abordés et mis en scène, les embrassant pour se les réapproprier :

Ciseaux



ESPACE LIBRE

la tarte aux poils, la brouteuse de gazon, la femme manuelle se promenant avec une perceuse, l'amour des plats de moules, le port de mousqueton à la ceinture, et les cheveux courts comme indicateur de « gayness », le tout dans un ton humoristique qui balance les côtés plus sombres.

En bref, un incontournable pour toute personne s'intéressant de près ou de loin à la communauté lesbienne. En espérant une tournée québécoise dans les prochains mois !

À la croisée des mondes : une dernière saison remplie de promesses

OPINION

Rares sont les séries littéraires jeunesse qui ont réussi à résister au monopole déteu par Harry Potter à la fin des années 1990 et au début des années 2000. À la croisée des mondes (*His Dark Materials* en anglais) de Philip Pullman est l'une de celles qui ont su tirer leur épingle du jeu à l'époque, et ce, malgré sa relative complexité et ses thématiques très matures. Adaptée pour la première fois en 2007 au grand écran (*The Golden Compass*), il aura fallu attendre 2019 pour voir une adaptation — à la télévision cette fois — qui rend justice à l'univers fantaisiste forgé par Pullman. Au moment d'écrire ces lignes, la troisième et ultime saison est diffusée sur les ondes de HBO (Crave au Canada), et c'est plus que jamais l'occasion de vous familiariser avec cette série, si ce n'est déjà fait !

Par Alexandre Leclerc

UN RÉCIT DE MONDES PARALLÈLES

Il convient d'entrée de jeu de rappeler les grandes lignes d'*À la croisée des mondes*. On y suit les aventures de Lyra (Dafne Keen) et de son daemon (sorte d'animal totem attaché à chaque personne), Pantalaimon (Kit Connor). Alors qu'elle est étudiante à Oxford, l'un de ses amis est kidnappé et envoyé dans les Royaumes du Nord, une contrée similaire à l'Arctique où règnent les ours polaires. Alors que la première saison (et le premier tome) se concentre sur cette aventure, Lyra apprend vers la fin de cette saison qu'il existe des mondes parallèles qui cohabitent tant bien que mal.

Toutefois, l'équilibre de ces mondes est en péril lorsque Lord Asriel (James McAvoy) découvre l'existence de la Poussière, sorte d'élément transcendant toutes ces réalités. Certains tentent de se l'approprier, d'autres, de la détruire. Lyra, équipée de son aléthiomètre (un appareil omniscient qui fonctionne à base de Poussière et qui lui permet de savoir tout sur tout, à condition de

pouvoir en déchiffrer les symboles), doit donc voyager à travers les mondes, accompagnée de Will (Amir Wilson), qui, lui, peut percer des ouvertures entre ceux-ci. Ensemble, ils tenteront de contrecarrer les plans de l'Église, pour laquelle Mme Coulter (Ruth Wilson), la mère de Lyra, travaille.

UNE SÉRIE PASSÉE SOUS LE RADAR

L'après *Game of Thrones* a été particulièrement difficile pour HBO, qui n'a jamais véritablement su recréer un engouement similaire depuis (si ce n'est de la minisérie *Chernobyl*). À la croisée des mondes en est, à notre avis, le digne successeur, surtout pour les fans de récits fantaisistes. Ne connaissant peut-être pas le succès

espéré, la série a attiré juste assez de téléspectateurs pour arriver à sa conclusion avant son annulation. Et c'est tant mieux !

Il est évident que ce n'est pas une série aussi rassembleuse que la récente *Wednesday*, vous l'aurez compris à la lecture du résumé qui rend difficilement justice à la complexité du monde créé par Pullman. Toutefois, ne vous détrompez pas : À la croisée des mondes est une série d'une grande qualité, complexe, mais accessible, où l'argent est à l'écran. Si, comme moi, vous avez déjà tenté l'expérience de la lecture de la trilogie originale et avez été débutés par la singularité du récit, HBO réussit bien à rendre le tout digeste. C'est une découverte de choix à faire durant le temps des Fêtes, et elle ne vous décevra pas !



Source: HBO

COP15, un bilan

Agora Société

Le 7 décembre dernier, la 15^e Conférence des parties sur la biodiversité, plus communément appelée COP15, était officiellement lancée. Cette rencontre internationale organisée par les Nations Unies rassemble des gouvernements du monde entier.

Jusqu'au 19 décembre 2022, la COP15 s'invitait à Montréal, siège du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Les États ont profité de cette occasion pour définir de nouveaux objectifs et élaborer un plan d'action pour protéger la nature. Ce plan d'action sera mis en œuvre au cours de la prochaine décennie. Le but premier était surtout de mettre un terme à la perte de biodiversité, un enjeu extrêmement inquiétant pour les environmentalistes.

Le Collectif a eu la chance de recevoir en entrevue une étudiante et chercheuse présente sur place, Laura Fequino, du baccalauréat en études politiques appliquées à l'Université de Sherbrooke, pour discuter de son expérience en tant qu'observatrice.

DROITS DE LA PERSONNE ET BIODIVERSITÉ

Interrogée sur le fonctionnement de la COP15, Mme Fequino explique qu'il existe une multitude d'événements parallèles à ce que l'on présente dans les médias. Au-delà des grands discours des têtes dirigeantes et des négociations corsées, les conférences des Nations Unies sont également des tribunes pour les acteurs de la société civile, du milieu académique ou scientifique et du monde corporatif.

« Durant les discours et les négociations, il y a aussi des *side events*, des événements parallèles qui sont offerts par les États et les autres acteurs présents dans plusieurs salles du Palais des Congrès », dit-elle. La jeune femme s'est avouée surprise par son expérience. Celle qui croyait être marquée par les grandes envolées et les bras de fer s'est finalement avérée bien plus impressionnée par les conférences parallèles : « ce ne sont pas les grosses négociations ni les grands discours avec le logo de l'ONU derrière qui m'ont le plus marquée, ce sont vraiment les événements parallèles les plus marquants pour moi. »

Durant son séjour de deux semaines dans la grande métropole, la chercheuse a notamment pu assister à une conférence sur les droits de la personne. Cet événement s'est révélé être un coup de cœur pour la future politologue. Il est possible de s'interroger sur la pertinence d'aborder les droits de la personne dans une conférence où le sujet principal est la biodiversité, mais Mme Fequino explique que la biodiversité est un concept qui touche tous les êtres vivants, ce qui en fait un enjeu très vaste.

« En ce moment, les États négocient des cibles environnementales. Par exemple, l'objectif 30/30 qui prévoit de protéger 30 % du territoire mondial d'ici 2030 est certainement la cible dont on entend le plus parler », mentionne-t-elle. Elle ajoute toutefois que les populations locales de certains États sont plus inquiètes par rapport à cette cible puisque la réalisation de celle-ci pourrait avoir des répercussions importantes sur le terrain qui les abrite.

C'est le cas notamment de certains habitants du Myanmar, du Costa Rica ou de la Tanzanie, pour qui un tel objectif veut parfois dire se faire chasser de leurs territoires, et ce, sans toujours employer des moyens pacifiques. Ces témoignages mettent donc en lumière des réalités ignobles. Dans la quête de réalisation d'objectifs tels que la cible 30x30, plusieurs personnes sont tuées ou chassées de leur domicile. C'est pour cette raison que certains groupes qui sont confrontés à ce type de réalité dans leur pays organisent des événements pour rappeler que les cibles environnementales sont importantes, mais que celles-ci doivent être atteintes en respectant les droits de la personne.

DES ÉTATS PROACTIFS ET DES ABSENTS

Les gouvernements qui se sont rassemblés lors de la COP15 étaient présents pour discuter d'une problématique commune : le déclin de la biodiversité. Cependant, les réalités des différents acteurs viennent parfois compliquer les discussions. Ce qui a été le plus frappant aux yeux de Laura Fequino est certainement le clivage entre les pays du nord et du sud.

« Le clivage nord-sud est énormément présent dans les négociations. Lorsqu'on dit que les pays avec des réalités similaires votent en bloc, eh bien, c'est plutôt vrai. Le nerf de la guerre en ce moment c'est l'argent. Du côté des pays du nord, on possède des ressources financières et technologiques pour contrer le problème, mais les pays du sud n'ont pas la même réalité. C'est comme si les pays du sud faisaient front commun — relativement homogène, quoi que pas complètement — contre les pays du nord, ils veulent protéger la

biodiversité, mais n'ont pas de ressources », explique la jeune chercheuse. Selon elle, la dynamique est intense à l'intérieur des salles de négociations.

En abordant l'enjeu financier, Mme Fequino en a profité pour partager un constat important : les États-Unis sont plutôt absents. Cette attitude inhabituelle — puisque nous connaissons les États-Unis comme acteur dominant sur la scène internationale — s'explique par le fait qu'ils n'ont pas ratifié la convention sur la biodiversité. La puissance économique mondiale est donc présente à titre d'observatrice, ce qui lui permet de s'exprimer, mais pas de voter. Pour l'étudiante, c'est un « drôle de paradoxe, car on parle de financement sans arrêt, mais les États-Unis ne sont pas tout à fait là ».

Sur une note plus positive, Mme Fequino affirme qu'elle a tout de même été agréablement surprise par le travail de plusieurs États, comme le Québec et le Mexique. « Le Mexique se démarque beaucoup. Ils sont toujours très concrets dans leurs discours et sont bien préparés », contrairement à certains pays qui s'éternisent dans de longues envolées sans trop de contenu. Bien qu'elle n'ait pas pu voir tous les pays négocier — ils sont tout de même 196 — elle a été impressionnée par l'une des déléguées du Mexique. « C'est une femme incroyable, c'est vraiment rare que des négociateurs viennent aux événements parallèles et elle a pris le temps de le faire », conclut-elle.



**CAROLANNE
BOILEAU**

Societe.Lecollectif@
USherbrooke.ca



Crédit: Laura Fequino

Le projet de loi C-21, une loi trop restrictive ?



Source: Pexels

Au printemps dernier, le gouvernement Trudeau déposait le projet de loi C-21 concernant le contrôle des armes à feu. Cependant, un amendement ajouté lors de la seconde lecture a fait fortement réagir.

Par Meg-Anne Lachance

L'adoption d'un tel projet de loi permettrait des modifications au Code criminel et à la Loi sur les armes à feu, notamment en interdisant le commerce, les échanges et l'importation des armes de poing et en renforçant les peines liées au trafic et à l'utilisation des armes.

Toutefois, un amendement ajouté par les libéraux viendrait augmenter le nombre d'armes interdites. Un ajout qui est loin de faire l'unanimité autant au parlement qu'au sein de la population.

LES LIBÉRAUX FORTEMENT CONFRONTÉS

Le chef du Parti conservateur Pierre Poilievre n'a pas tardé à faire savoir son mécontentement. Il reproche à M. Trudeau de vouloir « empêcher les gens de la campagne de chasser leur dinde » et affirme que le problème ne concerne pas les

chasseurs, mais plutôt les armes illégales qui entrent par les frontières, rapporte *Radio-Canada*.

L'opposition officielle n'est pas la seule à être en désaccord. Le député néo-démocrate Charlie Angus est allé de l'avant en soutenant que l'amendement « est sorti de nulle part » et qu'il « inquiète beaucoup de gens qui sont des propriétaires légitimes d'armes à feu ».

Toujours selon *Radio-Canada*, le premier ministre s'est défendu en répondant qu'ils font de leur mieux pour « garder les Canadiens en sécurité tout en respectant les chasseurs et ceux qui utilisent des armes à feu de façon responsable ».

Pour plusieurs, le projet de loi C-21 est loin d'être reçu de manière positive. La Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs du Québec se dit être inquiète par le projet, soutenant que celui-ci vise des armes utilisées à la chasse.

De son côté, l'Assemblée des Premières Nations affirme être contre le projet de loi C-21 qui, selon ses propos, ne respecte pas leurs droits ancestraux ainsi que les droits issus des différents traités. Elle demande au gouvernement d'être consultée. « Toutes motions allant à l'encontre de vos traités ne seront pas soutenues pas le NPD », a rapidement répondu Jagmeet Singh.

LA FIN D'UNE LONGUE LUTTE ?

L'ajout de l'amendement s'est fait à quelques semaines du 6 décembre, journée commémorative pour les victimes de la tuerie de Polytechnique.

Le 6 décembre 1989, Marc Lépine est entré dans la Polytechnique et a ouvert le feu sur des étudiantes, affirmant que « les féministes ont ruiné sa vie ». Cet acte antiféministe va mettre de l'avant la misogynie encore présente dans la société québécoise et sera le point de départ de la lutte contre la violence faite aux femmes ainsi que celle concernant le contrôle des armes à feu.

En entrevue avec le *Journal de Montréal*, Nathalie Provost, survivante du drame de polytechnique et porte-parole de PolySeSouvient, avance que l'adoption du projet de loi avec l'amendement signifierait la conclusion de plus de 30 ans de lutte entamée par les étudiantes de la Polytechnique.

QUÉBEC ABOLIT LE SERMENT AU ROI

Après plusieurs semaines de pressions politiques, ceux et celles qui rejetaient l'influence de la monarchie britannique sur le parlement du Québec peuvent crier victoire : il n'est plus nécessaire de prêter serment au roi d'Angleterre pour siéger à l'Assemblée nationale.

Par William Thériault

Le projet de loi 4, déposé par le ministre responsable des Institutions démocratiques Jean-François Roberge, a été adopté à l'unanimité le vendredi 9 décembre. « On est des démocrates, on n'est pas des monarchistes », avait déclaré M. Roberge quelques jours plus tôt, rappelle *La Presse*.

Cette décision, qui met ainsi fin à une tradition politique de longue date, a été prise en toute fin de session parlementaire par une chambre qui n'était remplie qu'à moitié.

Cela signifie que les trois députés du Parti québécois (PQ) pourront regagner l'intérieur du Salon Bleu. Le chef Paul St-Pierre Plamondon de même que ses élus Pascal Bérubé et Joël Arsenaault étaient exclus des débats de l'Assemblée après avoir refusé de prêter serment à Charles III, successeur de la reine Élisabeth II.

Désormais, il sera seulement obligatoire de prêter allégeance au peuple du Québec au début d'un nouveau mandat, puisque l'article 128 de la loi constitutionnelle de 1867 ne s'applique plus à la province.

« GRAND SOULAGEMENT »

Pour Québec solidaire, qui a tenté de faire abolir le serment au roi à plusieurs reprises au cours des dernières années, la mise en vigueur de la loi 4 est un « grand soulagement ». Ses 11 députés avaient accepté de prêter serment à contrecœur au début du mois de novembre, question de poursuivre leur combat depuis l'intérieur de l'Assemblée nationale.

« Pour moi aujourd'hui, c'est une belle journée, c'est une journée d'unité nationale. Ça me touche énormément. [...] C'est un grand pas pour la liberté de conscience », a indiqué le solidaire Sol Zanetti au *Journal de Québec*. Le député de Jean-Lesage, qui a déjà avoué s'être senti « souillé à jamais » après son serment à la reine, avait proposé un projet de loi ayant le même objectif en 2019. « Le gouvernement n'est pas à l'abri de contestations judiciaires, nous souhaitons que les avis juridiques qu'il a reçus soient solides », a pour sa part voulu rappeler le leader parlementaire du Parti libéral, Monsef Derraji.

Son parti était à la base le plus réticent à cette idée, mais il a fini par se plier à la volonté populaire.

Le député de Nelligan s'est dit heureux de pouvoir à nouveau se pencher sur les « vrais enjeux » et les « vraies préoccupations des Québécois », après que le débat du serment du roi ait occupé une place considérable du programme politique provincial cet automne.

Le lieutenant-gouverneur du Québec, Michel Doyon, a même procédé à la sanction royale du projet de loi. Considérant qu'il représente la monarchie, son geste est inusité, mais M. Doyon rappelle que son rôle est « apolitique ».

Les députés de l'Assemblée nationale reprendront leurs travaux à Québec le 31 janvier 2023, après avoir profité du congé des Fêtes.



Source: Pexels

Un Massothon dédié à l'inclusion

Agora

Sport et Bien-être

Le 13 décembre 2022 a eu lieu, au Centre Sportif de l'Université de Sherbrooke, la remise des dons amassés lors du massothon organisé par les étudiants du DESS en exercices thérapeutiques. La moitié de l'argent recueilli a été remis à l'organisme La Course Partagée de Sherbrooke. Étudiants, fondateur et président de l'organisme, quelques participants des courses organisées et le corps professionnel étaient réunis lors de cet événement, mardi dernier.

UN MASSOTHON POUR LE BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Comme mentionné dans la dernière édition du journal, un massothon organisé par les personnes finissantes au 2^e cycle en exercices thérapeutiques de l'UdeS a eu lieu du 21 novembre au 2 décembre. Leïla Chevrier-Foundy, étudiante au DESS et également une des organisatrices du massothon, a expliqué que l'activité était dirigée par 15 étudiants qui ont décidé de mettre à contribution leurs acquis manuels appris à travers leur formation intensive tout en soutenant l'organisme communautaire Les Courses Partagées de Sherbrooke. Les massages à prix réduit ont eu lieu du lundi au vendredi. Pendant ces deux semaines, près de 408 traitements de 30 à 60 minutes ont été réalisés. Près de la moitié de la somme amassée grâce aux massages à prix réduit a été remise à l'organisme, qui vient en aide aux personnes à mobilité réduite.

UN DON D'UNE VALEUR CONSIDÉRABLE

La remise du don a débuté avec l'annonce du montant accumulé, soit près de 18 000 \$. Un montant de 9 177,35 \$ est offert à l'organisation Les Courses Partagées de Sherbrooke et l'autre moitié sera conservée pour financer les divers projets du programme comme la cérémonie de diplôme. Par la suite, un chaleureux remerciement a été donné pour souligner la participation de la communauté étudiante, des membres du personnel, des fondateurs de l'organisme ainsi que de son comité.

LES COURSES PARTAGÉES : RENDRE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ACCESSIBLE

Cet organisme communautaire a vu le jour en 2016 grâce au fondateur Marc Therrien, neurologue et coureur chevronné. C'est dans un désir de partager sa passion à la communauté à mobilité réduite que M. Therrien a décidé de mettre sur pied l'organisme Les Courses Partagées, localisé à Sherbrooke.

« En tant que [professionnel de la santé] qui traite de nombreuses maladies neurologiques, je vois aussi le besoin profond pour les gens de sortir et d'être davantage inclus. L'esprit des Courses Partagées est de donner cette idée de bien-être. », a-t-il mentionné lors d'une de ses entrevues. À l'heure actuelle, la mission a pris de l'ampleur et s'est propagée à travers quelques villes de la province, notamment à Montréal, Lévis, Québec et Gatineau. Le réseau pourrait même impliquer éventuellement Saint-Hyacinthe, Victoriaville et d'autres territoires québécois !

UNE SORTIE À SAVEUR INCLUSIVE

À Sherbrooke, les sorties se concentrent du 15 mai au 1^{er} octobre, les mercredis matin au parc Jacques-Cartier. Les personnes à mobilité réduite de différents milieux se regroupent ainsi que des coureurs afin de passer un moment agréable à l'extérieur. Cela permet de contrer l'isolement que peuvent vivre les personnes à mobilité réduite

ainsi que de miser sur une cohésion sociale à travers la pratique de la course à pied. Les participants courent à leur rythme et un parcours d'environ 3 km est suggéré. Cela dit, le parcours peut se faire autant de fois que désiré. Aucune inscription n'est requise, il suffit de se présenter de 9 h 30 à 11 h 30 au parc Jacques-Cartier durant la saison.

KARTUS, BOLIDE RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC L'UDES

Au début de l'implantation de l'organisme, il n'existait aucun fauteuil roulant adapté pour la course à pied. C'est donc en étroite partenariat avec l'Université de Sherbrooke, plus particulièrement avec quelques étudiants de la Faculté de génie, que les premiers modèles de *Kartus* ont été mis sur pied. Le terme choisi regroupe le mot *Kart* et *Us* à l'effigie de l'UdeS afin de renforcer le sentiment de communauté. Par ailleurs, Les Courses Partagées sont également soutenues par des résidences pour personnes âgées ainsi que différents milieux de personnes à mobilité réduite.

« L'été dernier [sic], nous avons eu plus de *Kartus* qu'à l'habitude. Nous avons eu jusqu'à une cinquantaine de participants à chaque mercredi matin, donc essentiellement moitié-moitié coureur et co-coureur. Chaque année [sic], ça prend de l'ampleur », mentionne Marc Therrien dans une entrevue réalisée lors de la remise du don.

À QUOI PEUT-ON S'ATTENDRE EN 2023 ?

Bien que la saison de course se concentre entre le mois de mai et le mois d'octobre, il y a quelques événements qui peuvent se dérouler avant ou après ce créneau comme le demi-marathon de Sherbrooke qui s'est produit en avril 2022. De plus, un événement des Courses Partagées de Sherbrooke est prévu pour le 3 juin de l'année prochaine, durant la semaine des personnes handicapées, et consistera en une course qui se déroulera entre 10 h et 16 h en dyade pour un total de 6 à 12 coureurs et co-coureurs. Il y aura également une remise de prix sur place. Les inscriptions seront obligatoires cette fois-ci et seront ouvertes dès cet hiver.

OÙ SUIVRE LES ACTIVITÉS DES COURSES PARTAGÉES ?

L'organisme détient [une page Facebook](#) ainsi qu'[un site internet](#) contenant toutes les informations nécessaires afin d'être à jour sur les activités proposées. La communauté étudiante de l'UdeS est bien participative aux différentes courses. Ceci étant dit, les événements sont ouverts à tous ceux et toutes celles qui désirent marier l'activité physique et l'inclusion sociale.



BIANCA LAHAYE

Sports.Lecollectif@USherbrooke.ca



Crédit: Frédérique Richard



Crédit: Marilou Pilote

NICOLAS DIONNE
 Correspondant Vert & Or

FERMETURE DES ÉQUIPES DE RUGBY À L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Le 7 décembre dernier, les entraîneurs des équipes de rugby du Vert & Or ont annoncé à leurs athlètes que l'UdeS supprimait le rugby de ses clubs sportifs.

UNE SITUATION REÇUE AMÈREMENT.

Alors que les deux équipes s'attendaient à un bilan de fin de saison comme à l'habitude, elles ont finalement eu droit subitement à une rencontre de la dernière fois. Ayant été mis au courant la veille, les entraîneurs ont présenté l'argumentaire de l'Université, qui explique la décision. Des raisons de sécurité et de recrutement régional ont notamment été mentionnées.

Selon des propos tenus lors de cette rencontre, le dossier est sur la table depuis l'année dernière à l'interne chez le Vert & Or. Toutefois, le personnel d'entraîneurs et les athlètes ont été mis au courant pas plus tard que la semaine dernière.

« Ça a été un choc. Ça fait longtemps qu'ils y pensent [le Vert & Or] et on n'était pas prévenus. Je ressens de l'injustice et de l'incompréhension en ce moment », relate Zoé Lord, athlète finissante de l'équipe féminine, qui fait partie d'un groupe d'athlètes qui effectue les démarches afin de sauver le programme de la dissolution.

« On ne se sent pas vraiment écouté. Ce que je déplore le plus là-dedans, c'est que vous regardez cette avenue-là depuis plus d'un an et que vous commencez vos démarches pour fermer l'équipe, comment se fait-il qu'on n'ait pas été convoqués à ce moment-là ? On ne peut pas construire un argumentaire avec des solutions probantes avec seulement une semaine d'avis et on ne peut pas contre-argumenter sur des éléments avec si peu de temps. C'est ce qui me frustre le plus », mentionne quant à lui Félix Labbé, joueur de première année avec le Vert & Or, qui accompagne Zoé lui aussi dans le but d'infirmier la décision.

Les clubs de rugby du Vert & Or, masculin et féminin, en fonction depuis 30 ans, auront permis de développer des athlètes de renommée internationale. L'ancienne capitaine Elisabeth Langevin, notamment, est l'une des ambassadrices de la prochaine coupe du monde de rugby présentée en France en septembre 2023. Le programme féminin avait même réalisé une entente avec le club de rugby français Rabastens du top 16, qui permet le transfert de certains athlètes lors de la session d'été afin d'évoluer chez les professionnels.

UNE DÉCISION PAS PRISE DE GAÏÉTÉ DE CŒUR

Selon Simon Croteau, directeur du programme d'excellence Vert & Or, la décision difficile de fermer les deux équipes sherbrookoises s'explique aussi pour des raisons d'engagements envers les acteurs du sport étudiant, en plus du déclin du rugby dans la région. Dans un rapport, le nombre de joueuses féminines au niveau secondaire a diminué d'une cinquantaine de personnes entre la saison 2018-2019 et la saison 2021-2022 dans la juridiction des Cantons-de-l'Est du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Des chiffres similaires sont remarqués au niveau masculin.

« Lors de trois parties cette année et deux fois l'an dernier, nous avons dû déclarer forfait par un manque de joueurs ou de joueuses. On doit respecter nos engagements que nous promettons envers le RSEQ, car ces enjeux ne concernent pas seulement nous, mais aussi toutes les équipes qui en font partie. Si on n'est pas capable de se présenter avec un effectif complet à un match, ça n'assure pas la sécurité à nos athlètes et on faillit à nos engagements, qui viennent avec la constitution d'une équipe sportive. »

La fermeture du programme du Vert & Or entraîne des complications pour le développement du sport au Québec. Claudie Noël, présidente de Rugby Québec, exprime les multiples enjeux d'un arrêt du sport au niveau universitaire en région.

« Comme tout le monde, ça nous a surpris d'apprendre cette décision. On a appris la nouvelle le jeudi 8 décembre et on devait construire, avec les personnels d'entraîneurs et les joueurs, notre argumentaire pour la rencontre finale, le lundi suivant. On aurait bien aimé être au courant plus tôt afin d'améliorer la situation. »

« En tant que fédération, notre objectif est de développer notre sport sur l'ensemble du territoire québécois. Cette situation-là reste décevante pour nous, mais pour le monde également. On espère avoir une deuxième discussion par rapport à la décision. On restera conviviaux avec l'Université de Sherbrooke, mais c'est certain qu'on va tout faire pour soit garder le programme, ou le ramener si nécessaire. »

« On perd l'attrait de continuer le sport à l'université pour les personnes de l'Estrie, mais aussi pour tout le Québec, sachant que 85 % des athlètes du programme ne proviennent pas de la région sherbrookoise. On devra perfectionner notre développement avec l'Université Bishop's, mais ça reste qu'on perd une université francophone avec du rugby. »

La pandémie de la COVID-19 a impacté massivement le développement du rugby. Pendant une longue période, le rugby était catégorisé comme un sport de combat sur le plan sanitaire. Cette réalité faisait en sorte que le retour s'est fait beaucoup plus tardivement que pour les sports s'apparentant au rugby, comme le football, notamment.

UNE SOLIDARITÉ ACCRUE DU MILIEU

La nouvelle s'est rapidement répandue sur les médias sociaux. Une vidéo rassemblant des témoignages provenant d'anciens athlètes et des athlètes actuels du programme a été mise en ligne sur la page Facebook officielle du Vert & Or Rugby peu de temps après le dévoilement de la nouvelle. Une pétition est également en circulation, qui, au moment d'écrire ces lignes, a recueilli plus de 8 000 signatures en moins d'une semaine. Les équipes de rugby de l'Université Laval et de l'Université de Montréal font partie des organisations ayant montré publiquement leur soutien.

Les joueurs ont été convoqués à une rencontre le 14 décembre avec la direction du Vert & Or afin de permettre aux athlètes de poser leurs dernières questions avant de fermer les deux équipes de façon définitive. Une vingtaine de personnes se sont présentées devant l'entrée du Centre sportif en geste de soutien. Le temps dira si cette sympathie changera la donne sur la décision de l'UdeS.